



Me Sarah GARCIA

Docteur en droit privé
Avocat à la cour

GRILLE DES HONORAIRES DROIT DES SOCIÉTÉS

Ces tarifs peuvent varier selon le type de procédure ou d'acte, le temps nécessaire à l'étude et l'analyse du dossier, sa complexité, sa technicité, ainsi que, le cas échéant, de l'existence d'un honoraire de résultat sur l'avantage pécuniaire procuré (gain ou économie) au client. Les montants sont indiqués HT et à majorer de la TVA au taux de 20 %.

DROIT DES SOCIÉTÉS

Rédaction d'une lettre d'intention de cession

500 à 1000 €

Rédaction d'un protocole d'accord de cession

1000 à 3000 €

Rédaction d'un pacte d'associés de SARL

750 à 2000 €

Rédaction d'un pacte d'actionnaires de SAS

1500 à 3000 €

Rédaction d'un pacte d'actionnaires	500 à 1000 €
Rédaction de statuts de SAS	500 à 1000 €
Rédaction de statuts de SARL	500 à 1000 €
Formalités de transfert du siège social	750 à 1500 €
Formalités de changement de gérance ou présidence	750 à 2000 €
Contrat de cession de parts sociales ou actions (prix cession inférieur à 20.000 euro)	1000 à 2000 €
Constitution d'une entreprise individuelle (eurl, sasu, ...)	500 à 1500 €
Constitution complète d'une SAS	500 à 1500 €
Constitution complète d'une SARL	500 à 1500 €
Changement de la forme sociale (ex: transformation d'une SARL en SAS)	750 à 3000 €
Audit juridique d'acquisition (d'une société, de parts sociales ou d'un fonds de commerce)	1000 à 2500 €



**Approbation des comptes
annuels**

500 à 1500 €
